

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article1942>

Entreprises et Etat doivent mieux intégrer l'intelligence économique

- Intelligence économique -



Date de mise en ligne : jeudi 11 mai 2006

Spyworld Actu

Alain Juillet, haut responsable chargé de l'intelligence économique

Le champ de l'intelligence économique qui demande à la France le plus d'effort d'adaptation est celui de l'influence, particulièrement en matière normative. Car les normes ont un fort impact sur la compétitivité des Etats et des entreprises. C'est sur l'Union européenne que nous devons nous concentrer, parce qu'elle est la source essentielle de notre droit. Elle décide de normes qui concernent directement la vie des Européens, individus et collectivités et, par conséquent, des entreprises. Elle est le lieu où sont défendues nos positions auprès d'autres organisations qui édictent des normes (OMC). Les discussions au sein de l'Europe ne relèvent pas du même type de stratégie de négociation que la politique étrangère. En outre, nous devons passer d'une démarche de « puissance » à une démarche d'« influence », rendue nécessaire dans une Europe à 25. Il n'est plus possible désormais d'atteindre un résultat seul. Il faut adopter des stratégies d'alliance. Jusqu'ici, la France défendait trop souvent des positions plutôt que des intérêts. Nous devons acquérir cette culture de la négociation, qui n'est pas naturelle dans notre pays et faire du lobbying. Une meilleure défense de nos intérêts en Europe passe alors par deux canaux :

> Un partenariat public privé.

Etat et entreprises doivent construire un partenariat confiant et étroit. Les entreprises ne doivent pas se limiter à formuler des demandes, mais fournir à l'Etat des expertises. Il ne s'agit en aucun cas pour l'Etat d'être seulement le porte-parole des intérêts des entreprises, mais de bâtir une stratégie à partir des positions de l'ensemble des parties prenantes et des informations fournies par chacune.

> Une stratégie de gestion de l'information orchestrée par l'Etat, qui doit :

- ▶ réunir les informations utiles dès qu'est perçu un signal, même faible, de l'imminence d'un projet de texte ou de réglementation ;
- ▶ utiliser au mieux les capacités d'expertise et d'alerte des entreprises ;
- ▶ créer une communauté d'intérêts entre les parties prenantes, officielles et officieuses ;
- ▶ s'informer sur les positions des autres Etats membres pour enrichir la sienne ;
- ▶ mettre en oeuvre des procédures d'expertise, comme des études d'impact ;
- ▶ intervenir au niveau pertinent de prise de décision. Nous devons affronter, avec tous les Etats membres, la concurrence internationale avec des forces qui n'ont ni nos scrupules juridiques, ni nos coûts de production. Dans cette perspective, nous devons être force de proposition pour mieux intégrer cette nouvelle dimension de l'économie mondiale. Ceci pour mieux soutenir nos grandes entreprises sur les marchés internationaux, faciliter l'accès de nos PME à ces marchés et défendre notre patrimoine. La création d'une intelligence économique européenne deviendra vite nécessaire. Alain Juillet, haut responsable chargé de l'intelligence économique

Post-scriptum :

<http://www.usinenouvelle.com/articl...>